

Transformation environnementale : Face au mur financier et administratif les Entreprises de Taille Intermédiaire (ETI) de Nouvelle-Aquitaine appellent à un soutien massif des pouvoirs publics pour accélérer.

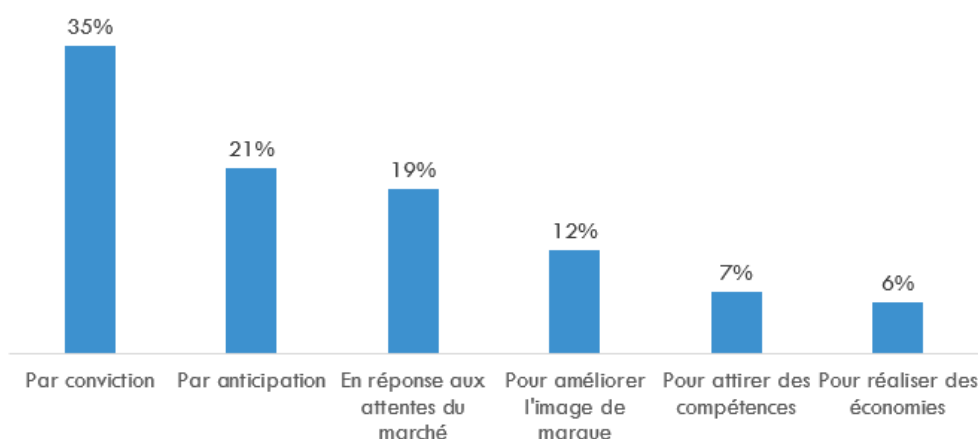
Le gouvernement estime à 50 milliards d'euros* la facture de la décarbonation des entreprises françaises. Le Club ETI de Nouvelle-Aquitaine a interrogé ses membres, « champions cachés des territoires » : le virage environnemental est engagé, avec des actions concrètes au sein de chaque entreprise. Mais face aux crises énergétique et inflationniste, au conflit aux portes de l'Union européenne et à la concurrence internationale, les ETI du territoire souhaitent être d'avantage accompagnées pour accélérer leurs transformations et s'inscrire sur le long terme.

Le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine a mené en juin 2023 une enquête** auprès de tous ses adhérents, pour évaluer leur avancement sur les grands chantiers de la transformation énergétique et environnementale. La région Nouvelle-Aquitaine a pour objectif d'être la première région éco-responsable de France. Les ETI soutiennent cette ambition et souhaitent y contribuer activement.

La crise climatique : un impact majeur sur les business modèles

93,3 % des dirigeants interrogés accordent une importance majeure à la transformation environnementale, dont ils sont 68,9 % à considérer qu'elle aura un impact direct sur leur business modèle. Près de 80 % sont ainsi déjà passés à l'action dont près de la moitié (48 %) récemment (moins de deux ans). 76 % ont d'ores et déjà mis en place des actions concrètes.

Leurs motivations : l'anticipation et la réponse aux attentes du marché, mais surtout, leur conviction personnelle. Seuls 6 % des répondants affirment trouver dans cette transformation des sources d'économies.



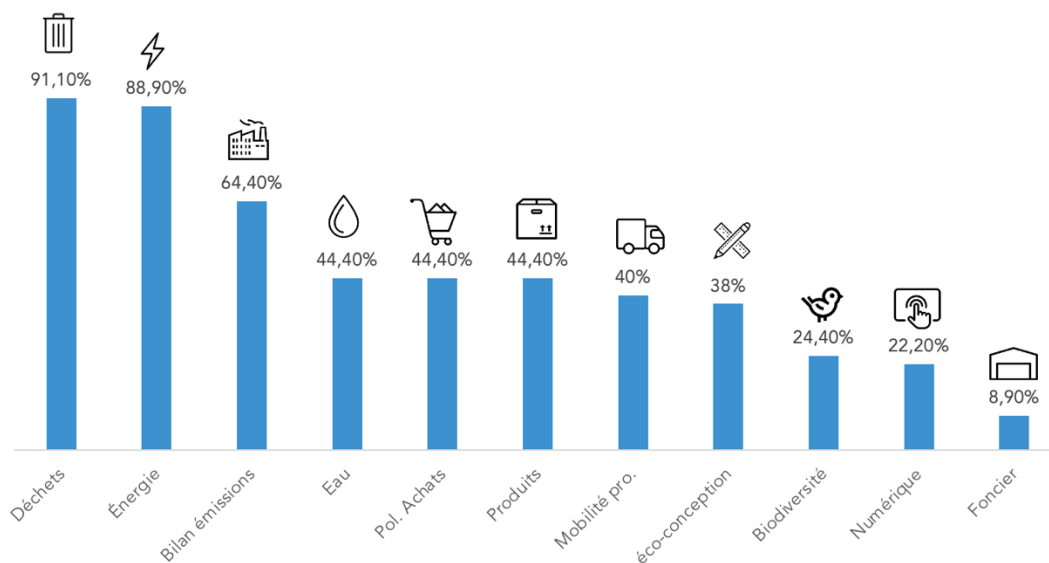
Le mouvement devrait s'accélérer : 60 % des répondants considèrent la crise énergétique comme un détonateur dans la transformation énergétique de leur entreprise. Ils sont 80 % à se dire prêts à investir plus dans les deux prochaines années.



Biomasse, solaire, éolien : le Laboratoire Sciences et Nature a atteint dès 2021 l'objectif de 100 % d'énergie verte.

Des besoins de financement, pour quoi faire ?

Dans leurs actions de transformation environnementale, les ETI ont priorisé trois grands thèmes : la **gestion des déchets**, la **consommation énergétique** et le **bilan des émissions de gaz à effets de serre**. Des choix logiques face aux priorités des chefs d'entreprise répondants : l'efficacité énergétique, la mobilisation des employés et la gestion des déchets.



Selon le Conseil national de l'Industrie, la **décarbonation de l'industrie française est chiffrée à 50 milliards d'euros**. Sans surprise, les chefs d'entreprise de Nouvelle-Aquitaine placent le cout de ces transformations comme le premier frein à leur performance environnementale (pour 49 % des répondants). Il est suivi par les **freins technologiques** (19 %) ou **réglementaires** (17 %).

Face à la boulimie réglementaire, les ETI ne peuvent plus suivre

60 % des dirigeants estiment avoir besoin d'aide dans la mise en conformité de leur entreprise au regard des nouvelles normes toujours plus complexes à mettre en œuvre dans leurs entreprises.

Près de la moitié d'entre eux (48,8 %) découvrent seulement la **CSRD** (Corporate Sustainability reporting Directive, la **nouvelle directive européenne** sur le reporting de durabilité des entreprises) et 35 % se jugent à peine informés de son existence. **Ils ne sont que 16 % à avoir entamé leur mise en conformité.**

Le Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine **estime qu'il est temps de dire stop à cette surenchère réglementaire**. Contrairement aux grands groupes ses membres ne peuvent répondre aux délais et la lourdeur administrative de ces nouvelles mises en conformité.

Des actions concrètes d'ores-et-déjà déployées

Les entreprises du Club n'ont pas attendu pour mettre en place des solutions concrètes, quelques exemples :

- ✓ **CEVA Santé Animale** : Ceva Santé Animale privilégie les énergies renouvelables dans la construction de son nouveau siège social, reflétant ainsi son engagement à préserver la planète. Situé dans une zone naturelle protégée à proximité d'une zone humide, le bâtiment produira 100% de ses besoins en énergie grâce à la géothermie et aux panneaux solaires installés en ombrière sur le parking. La végétalisation d'une partie du bâtiment assurera une climatisation naturelle.
- ✓ **Dal'Alu** (groupe Aramis) intègre des matériaux bas carbones dans ses produits : de l'aluminium 100 % recyclable et composé de 75 % au moins de matière première recyclée, conçu à l'aide d'énergie hydraulique
- ✓ **Atulam** a installé une chaudière biomasse alimentée par les chutes et copeaux de bois issus de son activité afin de chauffer son usine.
- ✓ **Gascogne** autoproduit la moitié de son électricité, grâce à des turbines à vapeur alimentées par les sous-produits issus du bois et de la fabrication de la pâte à papier.
- ✓ **Picoty** (Avia) fait évoluer ses stations-services vers le gaz naturel, le super éthanol contenant 70% d'un alcool issu de la filière agricole, ou encore les bornes de chargement électrique pour la mobilité.
- ✓ **Valorem** a remis en service le réseau de chaleur par géothermie de son site de Bègles. L'eau est pompée dans la nappe phréatique à 20 degrés et rejetée à 30° l'été et 10° l'hiver. L'installation est complétée par des chaudières biométhane.

* <https://www.lesechos.fr/industrie-services/industrie-lourde/la-facture-de-la-decarbonation-de-lindustrie-francaise-chiffree-a-50-milliards-deuros-1955221>

** Enquête menée en juin 2023 auprès des 130 adhérents du Club des ETI de Nouvelle-Aquitaine. 45 répondants dont 85 % entre 500 et 1500 salariés.

A propos du Club des ETI Nouvelle-Aquitaine

Premier Club ETI créé en région, dès 2013 à l'initiative d'Alain Rousset, le Club des ETI Nouvelle-Aquitaine fédère aujourd'hui 130 entreprises de toute la région, essentiellement dans les secteurs de l'industrie et des services à l'industrie, représentant plus de 20 milliards d'euros de chiffre d'affaires et plus de 100 000 emplois (soit l'employeur privé le plus important de la région). Lieu unique de connexion entre les dirigeants, le Club se veut un outil stratégique pour leur développement et pour la valorisation des ETI dans l'économie régionale et nationale.

Il travaille en cohésion avec le METI (Mouvement national) et les autres Clubs nés dans les régions.

<https://www.clubeti-na.fr/>

Contacts

Grégoire Le Taillandier
Délégué général
06 19 38 32 97
gregoire.letaillandier@gmail.com

Marie Dubois
Chargée de communication
06 63 52 45 02
marie@lemondesevous.com